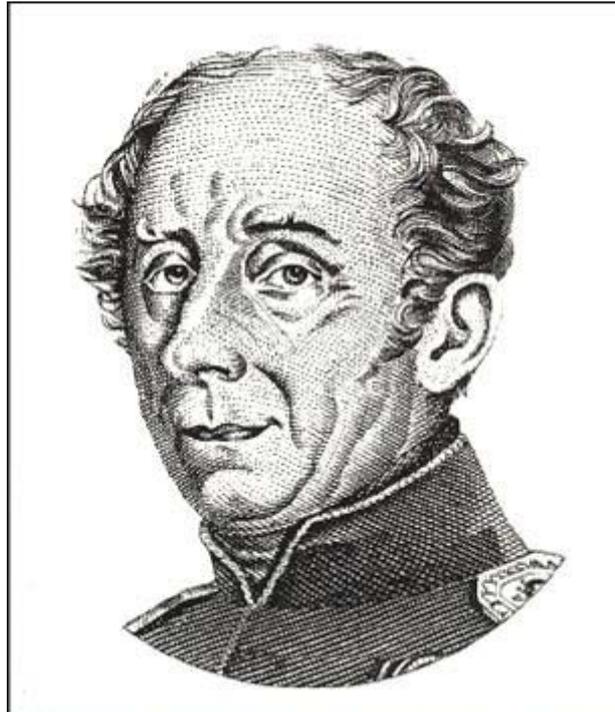


Guillaume Henri Dufour (1787-1875)

Un exemple pour la Suisse, un exemple pour les Suisses



A black and white image of a handwritten signature in cursive script. The signature reads "Genl. G. H. Dufour" and is enclosed within a large, hand-drawn oval.

(image tirée du site www.patrimoenia.ch)

Conférence de Monsieur Thonney, président du Cercle de la Maison Dufour, sur Guillaume-Henry Dufour à la Maison Dufour en préambule de l'AG SJE-GE du 14 février 2011.

Monsieur Thonney, accueille la SJE-GE en tant que nouvelle association du Cercle de la Maison Dufour, qui nous a offert de pouvoir louer depuis cette année pour 10 ans une armoire, qui gardera les archives de la SJE-GE.

Il nous relata différentes anecdotes au sujet de la Maison Dufour, mais le thème principal de son exposé fut une synthèse de la vie du Général Guillaume-Henri Dufour.

Pour simplifier, nous vous mettons les textes tirés de wikipédia, du site de Patrimoenia, (nouvelle association, comme la SJE-GE qui fait partie du Cercle de la Maison Dufour) et des textes tirés du site de la fondation pour la Conservation de la maison du Général Guillaume -Henri Dufour :

Fils de Bénédicte, horloger, député à l'Assemblée nationale genevoise, et de Pernelle Valentin. Suzanne Bonneton, fille de Théodore, graveur. Dufour a deux ans quand ses parents, émigrés de la révolution de 1782, rentrent à Genève.

Sa famille avait trouvé refuge à Constance après les troubles de **Genève** en **1782** menés par le parti aristocratique genevois. Au moment de la révolution française, sa famille put retourner à Genève, et l'enfant y fit ses études. Il y fréquente le collège puis les cours de lettres et de physique de l'académie. Il eut comme maître de physique **Marc-Auguste Pictet (1752-1825)**, qui sut lui donner le goût des mathématiques et de la physique.

Elève à l'Ecole polytechnique de Paris (1807-1809), où il apprit les bases techniques civiles et militaires, puis à celle d'application de l'artillerie et du génie de Metz (1809-1810). Il en sortit officier du génie dans le service actif français.

Dès 1811, Dufour sert dans l'armée française. En garnison à Corfou, capitale de la République des Sept-Iles, occupée par la France, pour exécuter des travaux défensifs contre les Anglais. Il y resta jusqu'en 1814 et y devint un maître dans l'art des fortifications, il est blessé en juin 1813 dans un affrontement naval avec les Anglais.

Promu capitaine d'état-major, il participe à la campagne de France en 1814. Après la **bataille de Waterloo**, le capitaine Dufour se retira derrière la Loire pour continuer la lutte. Son bonapartisme le fit mettre par les Bourbons en disponibilité et démissionne en 1817 de l'armée française Il retourna alors à Genève devenu suisse, et y devint coup sur coup professeur de mathématiques à l'Académie, chef du génie cantonal, puis ingénieur cantonal de **Genève**, comprenant les affaires militaires et l'urbanisme. .

Dès **1817**, Dufour propose un **drapeau fédéral suisse**, de couleur rouge, en forme de carré divisé en 9 secteurs carrés, dont les 5 secteurs centraux forment une croix blanche. Déployé pour la première fois en **1821** et adopté en **Argovie** en **1833**, il fut adopté par la diète pour l'armée fédérale en **1840**, et consacré par la Constitution de 1848 avec une petite modification²

Ingénieur cantonal à Genève de 1817 (poste officieux jusqu'en 1828) à 1850.

Dufour est intégré dans la toute nouvelle armée fédérale en 1817 avec le grade de capitaine; il sera lieutenant-colonel en 1820, colonel en 1827.

En août **1819**, il fait partie des fondateurs de l'**École militaire centrale fédérale de Thoun**, où il fut capitaine instructeur des troupes de génie et des officiers d'**artillerie**.

En parallèle à ses activités d'ingénieur et d'officier, Dufour fait aussi une carrière politique genevoise et nationale. A Genève, il est élu en 1819 au Conseil représentatif où il siège dans les rangs libéraux.

En **1823**, il réalise avec **Marc Seguin** et **Marc-Auguste Pictet**, le premier pont suspendu à câble métallique d'Europe, la **passerelle de Saint-Antoine**³, avec un pilier central sur lequel reposent six câbles porteurs, qui aboutissent à chaque extrémité à deux autres piliers, disposés de part et d'autre du fossé. Le pont pesait seulement 8 tonnes et pouvait supporter jusqu'à 10,5 tonnes de trafic, sur une chaussée large de 2 m.

En 1827, il est promu au grade de colonel, et fut le directeur de l'École centrale de 1831 à 1834. Il eut comme élève, le futur **Napoléon III**, à qui il sera lié sa vie durant. A partir de 1821, il donne épisodiquement à l'académie de Genève des cours de mathématiques, de géométrie, de géodésie et d'hydraulique. Dès 1823, il construit dans sa ville plusieurs ponts suspendus dont celui des Bergues (1833-1834), entreprend d'aménager les quais et la rade dès 1827.

Entre 1829 et 1850, il fait plusieurs voyages en France afin d'y étudier les réalisations industrielles et ferroviaires. Il œuvre activement à l'établissement d'une ligne de chemin de fer Lyon-Genève (1851).

En 1830, il plaide pour l'adoption d'un drapeau fédéral et il est second député de son canton à la Diète extraordinaire. Après la révolution genevoise de novembre 1841, il est élu à la Constituante puis, en 1842, au Grand Conseil et au Conseil municipal (législatif). Après celle de 1846, il se montrera hostile **aux radicaux** et à leur chef **James Fazy**

il contrôle l'établissement du cadastre cantonal (1845-1856).

En tant qu'**ingénieur**, responsable de l'**urbanisme**, il fit effectuer à **Genève** des grands travaux, dont les nouveaux quais, plusieurs ponts et passerelles, les anciens bastions, l'aménagement de l'île aux Barques (**île Rousseau**).

En 1831, il est nommé chef d'état-major chargé d'organiser la défense de la Suisse en cas de conflit européen et, l'année suivante, il est désigné comme quartier-maître général de la Confédération, soit chef de l'état-major général. A ce titre, il suit les sessions de la Diète fédérale et dirige également les travaux de triangulation qui aboutiront à l'établissement d'une carte de la Suisse au 1:100'000, commencée en 1832, achevée en 1864, qui porte son nom (Cartographie).

Nommé quartier-maître en chef, il prend aussi la direction des missions de topographie et fonde en **1832** le **Bureau topographique fédéral** avec comme mission d'élaborer l'Atlas des cartes nationales de la Suisse. Ce premier atlas topographique complet de la Suisse, appelé « **Carte Dufour** », fut terminé en décembre **1864**. En son honneur, le plus haut sommet de Suisse fut baptisé **Pointe Dufour**.

Latentes dans les années 1830, les tensions qui divisent certains des cantons suisses débouchent sur une crise ouverte dans la décennie suivante. Des incidents, des mesures prises par certains cantons sont aussitôt interprétées comme autant de provocations par l'un ou l'autre des deux camps en présence. Face aux gouvernements radicaux, les cantons conservateurs, qui se trouvent être aussi des cantons catholiques et agricoles, se sentent menacés. Ce sentiment est particulièrement fort à Fribourg qui se met à cultiver aussi celui de l'encerclement, se posant en bastion catholique - alors que la dimension religieuse de la crise n'est pas seule en cause -, entouré d'ennemis à la fois radicaux et protestants (**Berne** et **Vaud** surtout).

En 1833, à la suite de troubles, la Diète le charge d'occuper **Bâle** avec une division. En 1838, Dufour met Genève en état de défense afin de prévenir une attaque française lors de l'affaire du prince Louis-Napoléon Bonaparte. En 1843,

il commande les troupes chargées de réprimer les affrontements entre conservateurs et radicaux genevois.

On doit à Dufour un Cours de tactique (1840), des travaux sur la fortification, diverses études d'histoire militaire. Comme ingénieur et scientifique il a déployé une vaste activité, englobant la géométrie, les projections, la statique appliquée aux ponts, la résistance des solides, la mécanique appliquée, la géodésie, l'hydraulique, la limnimétrie, la gnomonique, etc. Avec sa carte de la Suisse, il a fait œuvre de pionnier. Il a également joué un rôle déterminant dans les transformations d'urbanisme et de génie civil subies par Genève et dans la fixation du tracé des chemins de fer en Suisse. Conservateur par nature, il a été, en homme du "juste milieu", un adversaire de tous les extrêmes et le champion infatigable de la cohésion nationale

L'alliance séparée

Après plusieurs rencontres et poussés par l'ambassadeur d'Autriche, sept cantons conservateurs et catholiques dont, malgré son isolement stratégique, Fribourg, signent une alliance défensive séparée, le Sonderbund, le 11 décembre 1845. Le texte prévoit, en son premier article, l'aide réciproque des cosignataires en cas d'agression et affirme le faire «conformément au Pacte fédéral du 7 août 1815 et aux anciennes alliances ». La référence est étonnante dans la mesure où le Pacte interdit justement ce type d'alliance, mais elle révèle aussi le conservatisme politique des cantons qui adhèrent, et qui sont justement ceux qui refusent toute révision du Pacte dans le sens de la création d'un pouvoir central tel que le souhaitent les libéraux et surtout les radicaux.

Révélee par les débats sur sa ratification au Grand Conseil fribourgeois, en juin 1846, **la conclusion du Sonderbund** crée une vive émotion en Suisse. Un an plus tard, à la faveur d'élections cantonales, les libéraux et les radicaux obtiennent la majorité à la Diète fédérale qui vote, le 20 juillet 1847, la dissolution du Sonderbund, la révision du Pacte fédéral (16 août) et, le 3 septembre, l'expulsion des jésuites considérés comme les inspirateurs de la droite catholique. Le gouvernement fribourgeois, qui a déjoué un coup de main radical au début de l'année 1847, confie la défense à Philippe de Maillardoz (1783-1853). Celui-ci maintient un dispositif traditionnel centré sur la protection de la capitale.

La guerre

Le 4 novembre 1847, après l'échec de tout rapprochement, les cantons du Sonderbund refusant de se soumettre aux décisions de la Diète, celle-ci se prononce en faveur de la force et en donne l'ordre à **Guillaume-Henri Dufour** (1787-1875), élu commandant des troupes fédérales. Exigeant humanité et fermeté de ses soldats, Dufour veut une guerre rapide, épargnant les vies et les biens et souligne dans ses ordres adressés à ses troupes qu'il s'agit d'une guerre entre frères et qu'il demande en conséquence d'éviter tout ce qui pourrait engendrer la haine et un quelconque esprit de vengeance.

Il attaque d'abord Fribourg qui ne reçoit aucun secours, ni de l'Autriche ni des cantons catholiques qui agissent sans coordination. Les divisions fédérales avancent sur la capitale et l'encerclent. Bloqué dans les murs de la ville, le Conseil d'Etat reçoit un ordre de capitulation le 13 novembre. Il l'accepte le lendemain, sans consulter Philippe de Maillardoz qui démissionne aussitôt alors que des troupes cantonales et une partie de la population ne comprennent pas ce refus de se battre. Fribourg quitte ainsi le Sonderbund et ouvre ses portes à l'armée de Dufour, forte de 14'000 hommes, soit presque le double de la population de la cité. Malgré les instructions, les soldats confédérés commettent plusieurs excès au détriment d'habitants et d'institutions de la ville. De son côté, Fribourg licencie ses propres contingents.

Fort de cette victoire facile qui ébranle la coalition conservatrice-catholique, Dufour agit avec célérité, et la guerre du Sonderbund se termine à la fin du même mois de novembre avec la reddition du Valais.

Le 21 octobre 1847, la Diète le désigne comme commandant des troupes fédérales (général) et le charge de dissoudre **le Sonderbund**, mission qu'il accepte non sans réticence. Les 4 et 5 novembre il adresse à ses divisionnaires, puis aux troupes, une "recommandation" et une "proclamation" destinées à prévenir les excès. A la suite d'une campagne de trois semaines habilement conduite et peu sanglante, les cantons dissidents capitulent. Dufour a imposé partout à ses troupes de stricts principes d'humanité. En témoignage de reconnaissance, la Diète lui accorde un don d'honneur de 40'000 francs. En août 1849, lors de la révolution dans le grand-duché de Bade, l'Assemblée fédérale le nomme à nouveau commandant en chef pour éviter une éventuelle violation du territoire suisse. Durant l'affaire de Neuchâtel, l'Assemblée fédérale le place à la tête des troupes (27 décembre 1856). En 1859, il commande à nouveau l'armée suisse, mobilisée lorsque s'affrontent en Lombardie Franco-Sardes et Autrichiens.

La défaite laisse le champ libre à la mise en place de la Suisse moderne. Datée du 12 septembre 1848, la constitution fédérale est acceptée par 15 cantons et demi. Fribourg est du nombre, mais c'est le Grand Conseil qui s'est prononcé et non le peuple. La Suisse se constitue, par ce texte, en un Etat fédératif, divisé en cantons qui cèdent une partie de leur souveraineté au pouvoir central, la Confédération (la politique et le commerce extérieurs, la régale des postes, celle de la monnaie, l'unification des poids et mesures, la défense). Les cantons gardent le droit de prélever des impôts, l'administration de la justice et des communes, l'organisation de l'école, de l'assistance et des affaires

ecclésiastiques ainsi que l'établissement des procédures civiles et pénales. Chaque citoyen suisse bénéficie de l'égalité devant la loi et de libertés fondamentales (de culte, de conscience, d'établissement, de presse et d'association).

La mise en place des structures politiques

A Fribourg, une assemblée populaire installe, le 15 novembre 1847, un gouvernement de sept membres. Cette révolution politique est suivie de l'expulsion des jésuites et d'autres ordres religieux. Leurs biens sont saisis et affectés à l'organisation de l'instruction publique, pratique qui avait en fait été, à une moindre échelle, celle du gouvernement de Leurs Excellences aux XVI^e et XVIII^e siècles avec les monastères d'Humilimont et de la Valsainte. Une procédure judiciaire est engagée contre huitante-deux membres des anciennes autorités, accusées d'avoir causé malheur et souffrance au canton. Le 10 décembre, les élections pour le renouvellement du Grand Conseil ont lieu en présence des troupes fédérales. La Singine envoie malgré tout huit députés conservateurs au parlement cantonal, face à une majorité gouvernementale composite que rejoignent dix élus désignés au suffrage indirect.

La constitution cantonale (4 mars 1848) n'est pas soumise au peuple et ne peut être modifiée au cours de la première législature dont la durée est fixée à neuf ans. Le canton reste une démocratie représentative, régime honni par les conservateurs réactionnaires. Affirmant la prééminence de l'Etat, le régime ne laisse au citoyen que les droits d'élection du Grand Conseil et de pétition. Le territoire cantonal est divisé en sept districts d'étendue plus ou moins comparable. La même année, une série de lois sur les communes et les paroisses, les préfets, l'organisation judiciaire et l'instruction publique (loi du 23 septembre 1848) jette les bases d'un Etat et d'une administration modernes.

Un régime anticlérical

La contribution de guerre imposée au canton donne lieu à une série de décisions et de recours qui aboutissent à sa conversion en un emprunt. Les poursuites judiciaires sont suspendues. Après l'expulsion des jésuites, le gouvernement ferme les couvents d'Hauterive, de la Part-Dieu, celui des augustins en ville de Fribourg et interdit aux autres d'accepter des novices. Les biens de l'Eglise sont placés sous administration civile. Mgr Marilley (1804-1889), évêque du diocèse depuis 1846, exprime ses réserves à propos du serment constitutionnel et de la nouvelle loi scolaire. Arrêté et interné au château de Chillon, il est expulsé du territoire suisse, le 13 décembre 1848. Anticlérical virulent, le régime radical réussit à gêner les activités du clergé (soixante paroisses n'ont plus de prêtre titulaire en 1855), mais ne parvient pas à briser l'attachement de la population à la religion et à ses ministres. Les pourparlers entamés en vue de régulariser les relations entre l'Eglise et l'Etat n'aboutissent pas.

En **1847**, il prend la tête de l'armée suisse avec le grade de général. Cette même année il mena la **guerre du Sonderbund** contre les 7 cantons séparatistes catholiques et gagna la paix, grâce à ses talents de stratège, en 27 jours de guerre, avec un minimum de pertes pour toutes les parties. Lors de cette guerre, il ordonna à ses soldats d'épargner les blessés, les prisonniers et ceux qui étaient sans défense. La diète le désigna sous le vocable de « pacificateur », et une nouvelle **Confédération suisse** fut fondée en **1848**.

En **1852**, il fut un des fondateurs de la compagnie de **chemin de fer Lyon-Genève**, et il fut mandaté pour la planification de la construction de la ligne.

Lors de l'**affaire de Neuchâtel** avec la **Prusse** en **1856**, il essaya d'obtenir la conciliation de **Napoléon III** en tant que diplomate, mais le 19 décembre le **conseil fédéral** trouvant les garanties de l'empereur insuffisantes, nomma un conseil de guerre présidé par le chef du département militaire fédéral, le **colonel Friedrich Frey-Herosé** et composé du général Dufour et des colonels Adolf Fischer, Johann Konrad Egloff, Christoph-Albert Kurz, Frédéric Veillon, Eduard von Salis, Johann Jakob Stehlin, **Louis-Henri Delarageaz** et de Linden. Le 30 décembre 1856, l'**Assemblée fédérale** le nomma à nouveau à la tête de l'armée.

La renaissance de l'opposition

L'autoritarisme du gouvernement, qui s'appuie aussi sur les radicaux suisses et sur une presse plus libre que celle de l'opposition, ne laisse d'autres moyens à ses détracteurs que les pétitions, les élections au Conseil national, voire, à trois reprises, l'insurrection. En octobre 1851, les radicaux enlèvent encore les cinq sièges du canton au Conseil national. Mais, autour de libéraux et de conservateurs comme Hubert Charles (1793-1882) et Louis Wuilleret se forme une opposition extraparlamentaire qui réussit à rassembler 15'000 des 22'000 citoyens actifs en une manifestation impressionnante, à Posieux, le 24 mai 1852. Mis sur la défensive, le régime perd des élections (Hubert Charles ravit à Julien Schaller (1807-1871) son siège au National) et se divise de plus en plus. Les modérés se rangent derrière Léon Pittet, conseiller d'Etat, face à Julien Schaller et aux intransigeants. Le Grand Conseil lui-même échappe à l'influence

de l'exécutif. Tout est en place pour les élections de décembre 1856.

En 1863, il est l'un des cinq cofondateurs du Comité international de secours aux blessés, le futur CICR, qu'il préside la première année. Dufour siégea aussi au consistoire de l'Eglise nationale protestante de 1847 à 1855.

Le Général Dufour se retira définitivement de l'État-major fédéral en **1867** et de toutes ses fonctions publiques.

.Chevalier (1814), commandeur (1848), grand officier (1852), grand-croix (1866) de la Légion d'honneur et nombreuses distinctions étrangères.

Il s'éteignit le **14 juillet 1875** à l'âge de 87 ans dans son domaine familial des Eaux-Vives à Genève, où il est enseveli au **Cimetière des Rois**.

Guillaume-Henri Dufour et la Croix-Rouge

Guillaume-Henri Dufour n'est pas le premier fondateur de la Croix-Rouge, qui est **Henri Dunant**, mais il participe activement dès sa création à son développement et à ses projets.

Il est nommé Président de l'Assemblée du Comité de 1863 à 1864, et reste ensuite le président honoraire. Il organise la première conférence internationale à Genève pour l'Assemblée du Comité en août 1864, dont est issue la « Convention pour l'amélioration du sort des militaires blessés dans les armées en campagne ». Cette première Convention comprend les premières recommandations pour la conduite de secours sur les champs de bataille, et détermine les droits des victimes, leur permettant d'être prises en charge, et d'avoir accès à un soin de secours suffisant.

Henri Dunant et Guillaume-Henri Dufour se connaissent depuis longtemps, malgré leur différence d'âge de 40 ans, car le Général connaît bien la famille d'**Henri Dunant**⁴ d'autant plus qu'en 1859, Guillaume-Henri Dufour entre au Conseil d'administration de la « Société anonyme des Moulins de Mons-Djémila » d'**Henri Dunant**.

Dans le développement de la Croix-Rouge, Dufour joue un rôle important et actif. On le dit souvent à l'écoute des autres. Sa capacité de négociateur lui permet de gérer les conférences ainsi que les débats. Issu d'une famille modeste, il a de la facilité à comprendre les plus démunis et à s'ouvrir aux gens, avec la même neutralité. Ce n'est donc pas étonnant qu'il soit nommé président du Comité de l'ancienne Croix-Rouge, dont il illustre bien la neutralité. Il est considéré comme « un disciple humble et fervent du Christ » dont la devise est « Honneur et Fraternité ». C'est un officier valeureux à la recherche de ce qui peut assurer la paix dans le monde⁵.

Guillaume-Henri Dufour participera au total à deux-cents quatorze des deux-cents vingt sept réunions de la Croix-Rouge. Il est très attaché à l'association et en fait partie jusqu'à sa mort en 1875.

La Maison Dufour (Rue de Contamines 9A, 1206 Genève)

*Il en fait les plans et charge son ami architecte Samuel Vaucher de la construire. Il y vit de 1845 jusqu'à sa mort en 1875. En 1848, pour le remercier pour la conduite exemplaire de la guerre du Sonderbund, l'Etat de Genève lui offre une parcelle adjacente. La propriété reste en mains familiales jusqu'en 1963, date à laquelle elle est vendue par la famille Martin, descendant du côté d'Anne L'Hardy, à la Ville de Genève qui en est toujours propriétaire et qui s'occupe des extérieurs. En 1990, elle est confiée aux bons soins de la **Fondation pour la Conservation de la Maison du Général G.-H. Dufour** qui, depuis le 21 mars 1991, sous l'active présidence*

d'Emile Filletaz, va la remettre en état. A sa mort, René Thonney en reprend les rennes et s'emploie par le biais du Cercle du Général G.-H. Dufour à lui donner vie en accueillant de nombreuses sociétés militaires et civiles : à fin 2010, on n'en compte pas moins de 20, dont Patrimoenia, et nous sommes très fiers de ce privilège. La maison est gérée par la famille Monney qui en assure l'intendance avec beaucoup de gentillesse et de dévouement

Bibliographie

- O. Reverdin, La guerre du Sonderbund vue par le général Dufour, 1948
- A. Brulhart, Guillaume Henri Dufour, 1987
- J.-J. Langendorf, Guillaume Henri Dufour, ou la passion du juste milieu, 1987
- Le général Dufour et Saint-Maurice, cat. expo. Saint-Maurice, 1988
- R. Durand, éd., Guillaume-Henri Dufour dans son temps, 1991

Notes et références

- ↑ André Berthelot, Hartwig et Derenbourg, *La grande encyclopédie : inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts*, t. 15, **H. Lamirault**, Paris, 1885-1902, 31 cm [lire en ligne [archive]], « Dufour (Guillaume-Henri) »
- ↑ « *A pas savants dans les rues de Genève* », *Le Temps*, 30 mai 2009. - Une exposition commémorant le 450^e anniversaire de l'Université de Genève.
- ↑ *Pont de Saint-Antoine* en **français** [archive], **allemand** [archive] et **anglais** [archive] sur le site Web **Structurae**. Consulté le 17 avril 2009.
- ↑ Micheline Tripet, Guillaume-Henri Dufour dans son temps 1787-1875, Genève
- ↑ Le Journal de Genève, Le Temps, archives, 1937, Art. « Le Général Dufour et la vie internationale » [(letempsarchives.ch)]



Wikimedia Commons propose des documents multimédia libres sur **Guillaume-Henri Dufour**.

Liens internes

- Pointe Dufour**, nommée en l'honneur du général

Liens externes

- Fiche sur le général Dufour sur le site memo.fr**
- Fiche de l'Académie suisse des sciences et techniques**

-  [Portail de l'histoire militaire](#)
-  [Portail de la Suisse](#)
-  [Portail de l'histoire](#)

Ce document provient de « **http://fr.wikipedia.org/wiki/Guillaume-Henri_Dufour** ».

Catégories : **[Personnalité de l'histoire suisse](#)** | **[Personnalité de la Croix-Rouge](#)** | **[Personnalité genevoise](#)** | **[Général de l'armée suisse](#)** | **[Ancien élève de l'École polytechnique \(France\)](#)** | **[Géographe suisse](#)** | **[Naissance en 1787](#)** | **[Naissance à Constance](#)** | **[Décès en 1875](#)** | [+]

FONDATION POUR LA CONSERVATION DE LA MAISON DU GENERAL G.-H. DUFOUR

C'est dans cette maison que furent rédigés les premiers textes de la convention de la Croix-Rouge, ce qui explique la plaque commémorative inaugurée le 21 mars 1991 sur la façade du bâtiment qui est aussi la date d'inauguration des travaux de restauration entrepris par la Fondation.

Cette maison historique fut habitée par des descendants de Dufour jusqu'en 1963, année qui vit la Ville de Genève en devenir le propriétaire. C'est en cette demeure qu'en 1913 le Professeur Olivier Reverdin, arrière-arrière petit-fils de Dufour vit le jour. Faut-il rappeler qu'Olivier Reverdin (1913-2000) fut député au Parlement fédéral et Président du Conseil de l'Europe. Il a été jusqu'à sa mort, membre de notre Conseil.

A fin 1990 ce bâtiment fut confié à notre Fondation créée rapidement pour la circonstance. Notre Fondation est chargée de récolter les fonds nécessaires pour restaurer l'intérieur de cette maison historique qui tombait en ruines – et ceci sans aide financière des pouvoirs publics – pour d'une part, conserver cette maison en souvenir du Général Dufour, y créer un Mémorial portant son nom avec la collaboration de M. Olivier Reverdin qui était détenteur de toutes les archives de son bisaïeul.

Il s'agissait aussi d'offrir à la section genevoise de l'Association Suisse de Sous-officiers dont le général Dufour fut le premier membre d'honneur en 1858, de nouveaux locaux dans ce bâtiment prestigieux afin qu'elle puisse poursuivre ses nombreuses activités au perfectionnement des cadres sous-officiers de notre armée de milice. Comme la place est suffisante, nous avons également créé le Cercle militaire Général Dufour qui rassemble aujourd'hui sous le même toit treize associations militaires de toute arme ayant les mêmes buts.

C'est ainsi que depuis le 21 mars 1991 cette demeure historique a repris vie, qu'elle est régulièrement occupée, habitée, surveillée et entretenue. L'extérieur est lui entretenu par le Service des espaces verts de la ville de Genève (SEV) et l'intendant qui y a son domicile.

Les frais d'entretien sont couverts par des participations des occupants dont les revenus sont en général plus que modestes et par des dons divers. Notre fondation est heureuse d'avoir réussi à sauvegarder cette ancienne demeure du Général G.-H. Dufour et d'avoir ainsi maintenu un espace vert dans ce quartier de Champel-Florissant-Malagnou ce qui doit certainement être apprécié par ses habitants.

Toute personne qui désire apporter son appui, même modeste à notre œuvre, peut en versant ce qu'elle estime raisonnable au compte courant de la **Fondation Général Dufour N° 248930-91 auprès du Crédit Suisse CCP12-35-2**. Tout don ou legs est le bienvenu et nous aide.

Texte rédigé par: Monsieur le Président de la Fondation Général Dufour,

Monsieur Emile Fillettaz en date du 21 mars 1991, mis à jour le 9 octobre 2001